



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

InfoDroits
INFORMATION JURIDIQUE & FORMATION

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE D'INFORMATION JURIDIQUE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS

OBJECTIFS DE L'ACTION :

L'objectif est d'apporter à chaque professionnel du champs de l'intégration des BPI des informations juridiques qui lui permettront d'être plus efficient au quotidien dans son travail. Cette connaissance est un préalable nécessaire pour un accompagnement optimal des BPI du territoire.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les permanences se dérouleront sur l'amplitude de la semaine, soit du lundi au vendredi de **9h00 à 12h30** et de **13h30 à 17h00**, au **05 33 08 08 33**.

Le professionnel recevra une information fiable, immédiate et actualisée. Le juriste, après avoir qualifié juridiquement la situation, indiquera les éventuelles démarches et le cas échéant, orientera vers l'autorité ou le professionnel adéquat.

Le juriste d'InfoDroits apportera une **information** juridique et non un conseil ce qui veut notamment dire qu'il n'effectue pas de calcul ni ne communique le nom d'un professionnel ciblé.

ÉVALUATION :

Afin de réaliser un bilan annuel, Infodroits consigne pour chaque appel :

- le service, le lieu de travail et le poste du professionnel
- la problématique juridique évoquée
- l'orientation effectuée